MAIRIE
DE
SAINT-BEAT-LEZ
31440 – HAUTE-GARONNE

Tél : 05.61.79.40.05
contact@st-beat-lez.fr

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2024

Présents : Michèle ANDRE - Mickaël BOUCHE **-** Karine BRON - Alain CAPDEVILLE - Anna CHANGEUX - Guy DREYER - Ghislain FONDEVILLA - - André NOUGUES - Charlotte PERFARRES - Gérard ROUX.

Absents représentés : - Julien ARNAUNE à Michèle ANDRE - Guy MARTINEZ à Alain CAPDEVILLE - Adeline MINATCHY à Ghislain FONDEVILLA - Fidel RUBIO MAZARIO à Mickaël BOUCHE
Absents : Chantal POISSON

Secrétaire de séance : Gérard ROUX

Début de séance : 19h05

ORDRE DU JOUR	INFORMATIONS APPORTEES	VOTE
Approbation P.V.	Nous avons approuvé le P.V. du : • 13 novembre 2024	C 6 A 0 P 8
Décision : **Appel offre piscine**	Trois entreprises ont répondu, la commission d'appel d'offre écarte l'entreprise qui propose un revêtement résine, celui-ci n'est pas conseillé pour les zones sismiques et soumises aux tirs de mines. La commission retient le devis de l'entreprise Bconcept. La commission diffère la mise en œuvre de ce chantier, au printemps 2026, en raison de la pollution créée par les travaux de la déviation, qui se rapproche de la piscine et produisent beaucoup de poussières. L'audit des piscines demandé par la CCPHG devrait être délivré en juillet 2025, ensuite la CCPHG pourrait prendre la compétence « piscine ».	
Création PumpTrack	Cette création est subventionnée à hauteur de 80% par la Région, le Département et l'Agence du Sport. Coût total 99871.71€, reste à charge pour le commune 13033,69€. Nous votons pour autoriser Mme le maire à signer les devis et engager les travaux.	C 0 A 0 P 14
Réfection toiture chapelle du château	Nous avons reçu la notification de subvention, le coût total de l'opération est de 23433€. Elle est subventionnée à 80% : DETR, Département, Région. Le reste à charge pour la commune est de 4686€. Deux conseillers ne votent pas.	C 0 A 0 P 12

Projet Grotte du Château	Dans le cadre du « Village d'Avenir », un cabinet d'étude parisien, réalisera un audit pour évaluer le potentiel touristique global, du site, celui-ci prévu le 16/01/2025. Le C.A.U.E. a envoyé une proposition documentée pour le Château et le Jardin des Missions. Un camp « Chantier jeunesse International » avec Concordia pourrait mettre en œuvre ces propositions.	Vote reporté
Projet webcam O.T.I.	L'Office du Tourisme a un projet de valorisation des sites touristiques du Territoire, il propose d'implanter trois Webcam, dont une au sommet de la tour de l'horloge, il prendrait en charge le chantier, la gestion et les éventuelles réparations. La commune aurait en charge la carte de communication « 4G haut débit » avec un abonnement de 540€ par an.	C 1 A 0 P 14
Cotisation INSITE	INSITE est une association qui gère les jeunes en Service Civique (offre, recherche, encadrement), elle demande une cotisation de 100€ par an.	C 1 A 0 P 13
Convention C.L.A.S. entre la commune et la C.C.P.H.G.	Une section du Contrat Local Accompagnement à la Scolarité occupe la Salle des Associations le mardi de 16h30 à 19h30 avec un accès ponctuel à la Médiathèque, accompagné d'un bénévole. Nous signons une convention de mise à disposition de la salle des Associations.	C 0 A 0 P 14
Régularisation cadastrale à Lez Parcelles A217-218-226.	En 1970 la rue du Pirouach a été élargie en prenant une bande de la parcelle A226, en échange le propriétaire a pu occuper les parcelles A217-218, en bout de la parcelle A226. Aujourd'hui le propriétaire demande la régularisation de ces échanges, pour ce faire nous proposons que la commune prenne en charge les frais de géomètre et le propriétaire les frais de notaire. Mr Capdeville demande l'identité du propriétaire, Mme le Maire lui répond que ce n'est pas une question de personne mais de régularisation cadastrale. L'anonymat permet de régler de manière impartiale la problématique.	C 0 A 0 P 14
Tableau de classement des voies communales	Un géomètre a été chargé du recensement des voies communales, il en ressort que de nombreux chemins et rues n'ont pas de nom. Il a été commandé une carte de grand format pour pouvoir visualiser et donner un nom à chaque voie communale. Mme le maire demande que nous fournissions une liste de noms potentiels. Nous votons les kilomètres de voies.	C 0 A 0 P 14
Poteaux incendies - budget 2025	Nous devons monter un dossier de subventions avant le 15 janvier 2025. Deux poteaux sont concernés un au « Trou du Pécheur » à Gery, un à la limite St-Béat – Arlos, sur la N125. Devis de 7820€ pour les deux poteaux.	C 1 A 1 P 14
Colombarium	Il est proposé de réduire les dimensions des parcelles proposées à la vente, la largeur passant à 2m au lieu de 3m. Trois projets pour les cases du columbarium, coût de chaque projet par case : 550€ / case, 820€ / case, 790€ / case	Vote reporté
Rénovation monument du Maréchal Gallieni	Le coût du nettoyage et de la consolidation de la base du monument est d'environ 5000€, une subvention à 50% peut être obtenue	C 0 A 0 P 14

<u>Subvention des associations</u>	M. Martinez est absent et toutes les demandes n'ont pas été reçues.	
Collège	Voyage scolaire collège : • Classes de 3ème en Normandie, 4 jours • Classes de 5ème et 4ème à Barcelone, 4 jours Dix élèves sont de notre commune, nous proposons 75€ par enfant.	C 0 A 0 P 14
Trail du Mourtis	Le Trail fête son dixième anniversaire, nous proposons 500€	C 0 A 0 P 14
Rencontres Lyriques	Les Rencontres Lyriques souhaitent organiser un festival du 9 au 16 août, l'association demande une subvention de 10000€, nous effectuons un premier vote. Nous proposons 3500€ à condition que les soirées d'ouverture et clôture du festival se déroulent sur le territoire de la commune. En cas d'impossibilité la subvention sera de 2500€.	C 9 A 0 P 5 C 0 A 4 P 10
Avancement de grades	Trois salariés sont concernés par ces avancements	C 0 A 0 P 14
Renouvellement de contrats	Nous avions deux renouvellements de contrat : • Agent technique, embauché en renfort des mi-temps thérapeutiques, il ne souhaite pas renouveler son contrat. • Agent administratif, son contrat sera reconduit du 1 janvier 2025 au 30 juin 2025.	C 1 A 2 P 11
	Questions diverses	
	M. Capdeville nous fait part de sa désapprobation pour l'envoi d'un mail en rapport avec M. Benbenaï, sous couvert de la mairie, abordant des sujets dépassant les frontières communales. Mme le maire lui fait remarquer que l'adresse mail de l'envoie est la sienne et non pas celle de la mairie.	
	Mme André nous parle des emplacements des containers, du marquage de la place « taxi », de la mise en couleur des bancs publics, de son insatisfaction quant aux choix des cadeaux de Noël des enfants de la commune.	
	M. Piovezana nous fait part de son inquiétude quant au fonctionnement du canal passant devant chez lui, bouchage des tunnels par les ordures jetées par les habitants, réglage du niveau d'eau.	
	Mme Cazeneuve demande la remise en peinture des passages piétons sur la nationale, ils sont effacés par le passage des camions.	

Fin de séance à 22h00 heures.

Le secrétaire **Mme le Maire**

Gérard ROUX Anna CHANGEUX